



Inspecteur des Fabrications Mécaniques

L'inspecteur assiste aux opérations de contrôle et surveille le respect des exigences du client (ressuage portée du trou d'homme GV)

L'inspecteur des fabrications est chargé de surveiller, pour le compte d'EDF :

- les opérations de fabrication ou de remise en état de matériels mécaniques ou électromécaniques chez les industriels en France ou à l'étranger,
- les opérations d'assemblage (soudage, tubage, dudgeonnage,) ou de réparation ainsi que les contrôles associés soit sur les unités de production d'électricité en exploitation dans le cadre d'opérations de maintenance, soit en construction,

afin de contribuer à la qualité des matériels (respect des exigences contractuelles et réglementaires), ainsi qu'à la sûreté et la disponibilité des centrales nucléaires.

Concrètement, l'activité consiste à :

- Revoir les exigences en amont ainsi que les documents en préalable aux opérations,
- Effectuer les actions de surveillance, sur le terrain, dans les usines des industriels ; c'est à dire :
 - Vérifier la présence des documents au poste de travail,
 - S'assurer de leur conformité par rapport au contrat,
 - Surveiller leur bonne application,
 - Vérifier la conformité des résultats obtenus,
- Rédiger les comptes rendus d'actions.
- Etre l'interlocuteur privilégié de l'industriel vis-à-vis des différents problèmes rencontrés

L'inspecteur réalise les vérifications par sondage afin de s'assurer que les opérations réalisées par l'industriel permettront d'obtenir le matériel conforme au contrat.

Les domaines techniques concernés sont variés : métallurgie, forge, fonderie, soudage, usinage, traitements de surface, matériaux composites, essais destructifs et non destructifs,...

Les interlocuteurs sont :

- les donneurs d'ordres (CIPN, CNEN, UTO, CNPE, ...),
- les industriels (Framatome, Bopp & Reuther, Alstom, Aubert & Duval, Ugine...).



L'inspecteur assiste aux opérations de fabrication et surveille le respect des exigences du client (soudage des adaptateurs de couvercles de cuve)



Une des étapes de l'inspection est la programmation des actions. L'inspecteur assiste aux opérations de fabrication et surveille le respect des exigences du client à partir des éléments du contrat dans la base de Gestion Informatisée des Prestations de Surveillance des Industriels (GISPI).

Les principaux outils utilisés par l'inspecteur sont le « bon-sens », sa souris, son ordinateur et la base de Gestion Informatisée des Prestations de Surveillance des Industriels (GISPI) où l'on retrouve notamment les informations sur les industriels, les affaires en cours, la liste des missions de surveillance, les comptes rendus de la surveillance...

L'inspecteur peut être comparé au « **poil-à-gratter** » car, par ses observations, il empêche souvent les industriels de faire « comme d'hab » !

L'activité de surveillance est, pour EDF, une obligation légale demandée par les textes applicables à la qualité des interventions sur les installations nucléaires (« Arrêté Qualité »).

Le ceidre réalise également des activités d'inspection sur les équipements sous pression (réservoirs, échangeurs, ...) pour vérifier leur conformité à la réglementation européenne.

L'activité d'inspection contribue à la sûreté, à la compétitivité et à la disponibilité des centrales nucléaires.

Une journée de labeur en usine

- De bon matin, seul dans sa voiture, l'inspecteur roule vers le lieu de son travail de la journée, muni du dossier de l'industriel et de son ordinateur portable,
- Arrivé chez l'industriel, l'accueil est convivial autour d'un café
- L'inspecteur se réunit avec l'ingénieur qualité et le responsable d'affaire dans les bureaux des méthodes pour faire l'état d'avancement des fabrications et consulter les documents applicables
- Il vérifie le respect des exigences contractuelles dans les documents ainsi que les points clés
- Il visite les ateliers, suit les opérations de fabrication (forgeage, usinage, ...)
- L'inspecteur vérifie l'existence des documents sur le terrain, leur validité et s'assure de leur bonne application
- Il pose les bonnes questions et met en œuvre sa curiosité et son sens de l'observation
- Il vérifie les résultats des éventuels tests ou essais
- Il renseigne les documents de suivi de l'industriel et mentionne les opérations qu'il a vues
- Lors du bilan final de la journée, il informe l'industriel des éventuels écarts rencontrés ; puis l'inspecteur prend congé sans avoir oublié de prendre date pour la prochaine visite,
- En fin de journée, il profite de la tranquillité de sa chambre d'hôtel pour commencer la rédaction des comptes rendus, des courriers de notification des écarts et vérifie les réponses des industriels
- Le lendemain, de bon matin, seul dans sa voiture, ...